

PENMARCH - Trioultié

- enquête au 12
- chapelle 1806
- id 1809
- id 1813
- état des lieux 1814

État Des Aien et Revenur de la fabrique de breuthé pneumarth chapelles y annexées

Siens Bureaux	Maison	value Capitale	produit annuel	Rente Restituée	Rente par donation	Rente de fondations	charges	revenu net
rural		800	40		in	in	4 foundations	24
in		200	14		in	in	1 in	8
in		600	20		in	in	2 in	12
	Maison	300	15		in	in	1 in	10
in		20	3 ⁵⁰		in	in		3 ⁵⁰
in		220	11		in	in	1 in	7
in		360	19		in	in	1 in	12
in		80	4		in	in		4
in		120	6		in	in		6
in		780	38		in	in	2 in	24
in		520	26		in	in	2 in	16
in		240	7		in	in		7
in		240	7 4 [✓]		in	in		7 4 [✓]
in		700	40		in	in	3 in	26
in		740	44		in	in	3 in	27
in		740	37		in	in	3 in	24
in		440	28		in	in	2 in	18
in		480	24		in	in	1 in	16
in		400	40		in	in	2 in	27
in		300	14		in	in	1 in	10

Treoultre penmarth

- 1^o Saint nonna est Lepatron de L'Eglise succursale
Depenmarth.
- 2^o il y a dans cette succursale Environ onze ans, ans
de sept cent cinquante communiants.
- 3^o Deux p^{re}tres sont necessaires pour La desert.
- 4^o il n'y a point de vicairie dans cette succursale.
- 5^o Je Desirerois pour mon vicairie Monsieur un des me
sieurs, originaire de pouldan.
- 6^o Le non du Deservant Depenmarth est: 7^o ve
guillaume R Loich ne à primelin Le Vingt-quatre
Fevrier mil sept cent cinquante sept. & promu
au sacerdoce dans les quatre temps de la st.
marche. L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre
il n'y a point de chapelle domestique dans
cette succursale.
- 7^o à Treoultre penmarth Le 2 mars 1804.

R Loich Deservant Depenmarth

A

Monsieur

Monsieur Le moine
De pont-Labbé pour faire
tenir à mesme place
grand Vicaires
— 2 quimper.

Fréoultré penmarc'h

Outre L'église paroissiale il y a dans cette
commune trois chapelles disponibles l'une
en l'honneur de Dieu & de sainte couronnable.
La Joye, chapelle dédiée à la sainte Vierge, en
donnée récente absolue. La dévotion des
fidèles, Les cathéchismes que l'on y fait
et les messes que l'on y dit aux fidèles.

Le petit, chapelle dans la cour du presbytère
très utile pour faire le cathéchisme pendant
le carême à partir de la messe pendant l'année
dans les mauvais temps, attendu l'éloignement
du presbytère à L'église paroissiale.

Saint marc également utile pour dire la
messe aux fidèles & faire le cathéchisme
il n'y a pas de chapelle domestique dans la
commune.

un et approuvé La mairie de
de penmarc'h

Affandren
Hébert desservant de
penmarc'h &
main

Tableau ✓

Des Chapelles de la Succursale de Penmarc'h.

N. D. de la Joye.	Indispensablement nécessaire pour l'entretien de L'Eglise principale.
S. ^{te} Tumette autre Nity.	Entièrement délabrée, excepté la charpente et une partie de la couverture. Les habitants refusent de la réparer, et demandent qu'on achève de la démolir avant qu'elle soit soumise par M. Drizel et Consorts, comme ils l'ont annoncé.
S. ^t Fiacre, ou S. ^t Guenolé	Autrefois trève de Beuzec, maintenant attachée à Penmarc'h. Presque neuve. Les Riverains m'ont déclaré qu'ils sont dans l'intention de la réparer il s'y faisait autrefois beaucoup d'offrandes.
La Magdelaine..	Vendue à Pierre Durand, Maire actuel et Jean Durand dit Robin qui disent toujours être contents d'en faire l'abandon, et n'en font rien il seroit bon de les Mander à l'Evêché, pour les y déterminer.
S. ^t Marc	Très petite chapelle, bien réparée où se fait tou- tes les ans la procession de S. ^t Marc et du Rogation elle se suffit à elle même.
Le Senity	Encore plus petite d'attache au Presbytère, en bon état, à la charge de l'extérieur.
Certifié véritable à Penmarc'h le 19 F. ^{bre} 1809	
W. Le Gall des. ^t de Penmarc'h	

penmarch 21 mars 1866.

✓

Monsieur,

Outre notre église paroissiale, nous avons dans notre
arrondissement cinq chapelles disponibles, dont trois sont en
bonne réparation & nécessaires pour l'exercice du culte, savoir :
notre Dame de la Joie, Saint mare & Le penit. Les deux autres
sont Saint pierre & Sainte thimette qui sont dans un état de
dégradation on ne peut de voir de pouvoir réparer l'église.
Les matériaux peuvent servir pour la reconstruction de ces chapelles.
Saint pierre demande moins de réparations le ou le moins de
la réparer. Le presbytère appartient à la commune.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monsieur

Votre très humble et très
obéissant serviteur
K. Lock demandant de penmarch

Denmark Le 28 juin 1814

Monsieur

Je n'ai pu vous faire parvenir plutôt l'état des reventes
et revenus de l'église de Denmark et chapelle y annexée
j'attendais toujours et inutilement la liste des biens restitués
que je n'ai encore pu me procurer, car que notre ancien trésorier
est mort. il est chargé de cette note et les héritiers en partie
ne demeurent pas sur la paroisse, aussi vous serrer, Monsieur,
que la colonne des reventes restitués ou n'a rien mis
vous serrer, Monsieur, avec plaisir que la paroisse de Denmark
jouira d'une part des revenus qui lui étoient soustraits.
j'ai fait choix d'un nouveau trésorier honnête homme et né-
cessaire et qui ne manquera pas de faire rentrer dans le
dépôt ceux qui s'en sont évadés

J'ai l'honneur d'être, Monsieur de votre grandeur
Le plus humble et dévoué serviteur
C. Legall Desservant de Denmark

penmarch le 21 mars 1813

r

Monsieur et honnoré Cousin

Je vous fais passer, suivant les desirs de mesdits
Les grands vicaires l'état exact des chapelles
de cette paroisse qui sont réunies au culte
et en très bon état.

1^o notre Dame de la joie. 2^o saint fiacre, 3^o
Le pénit, 4^o la magdelaine, 5^o saint marc
ces chapelles en parties sont de peu de sous
mais tiennent l'adversité plus commode
surtout dans un cours de maladie.

J'ai l'honneur de vous saluer très amicalement

C. Legall Demourant de penmarch

quand vous recevrez ma poyet, ayez la bonté de
lui présenter mes respects.